

ANGERS LOIRE METROPOLE	
COURRIER PRESIDENCE	
Président <input type="checkbox"/>	DG <input checked="" type="checkbox"/> Dir Cab <input type="checkbox"/>
Date	20 FEB. 2018 N° 230
Original	JADT
Pour information	

Monsieur le Président
ANGERS LOIRE METROPOLE
83 rue du Mail
CS 80011
49020 Angers Cedex 02

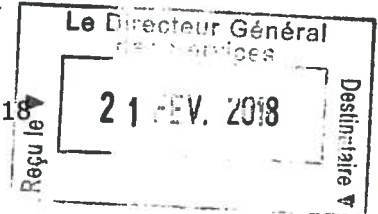
DIRECTION AMÉNAGEMENT ET
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

23 FEB. 2018

Le Président

ARRIVÉE COURRIER N°

Angers, le 14 février 2018



Réf : JJCO180177/PG
Objet : Avis modification n°1 PLUI ALM
Dossier suivi par : Jacques JAULIN
Tel : 02 41 96 75 86 - Fax : 02 41 96 75 87
jacques.jaulin@maine-et-loire.chambagri.fr

Siège Social

14 Avenue Jean Joxé – CS 80646
49006 ANGERS CEDEX 01
Tél : 02 41 96 75 00
Fax : 02 41 96 75 01
accueil@maine-et-loire.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Vous nous avez transmis pour avis le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal d'Angers Loire Métropole.

L'analyse de ce dossier n'appelle pas d'observation particulière de notre part.

Par conséquent, j'émetts un avis favorable à la modification du PLU.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur Le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

François BEAUPÈRE

